

Assemblée des délégués à Fribourg

Un engagement ferme en faveur de la voie bilatérale

Au cours de son assemblée des délégués à Fribourg, le PBD a réaffirmé que la voie bilatérale est le seul concept durable pour garantir une relation stable entre la Suisse et l'Union européenne. Sans accord-cadre, la voie bilatérale serait menacée d'érosion.

Au début de l'assemblée, Martin Landolt, président du PBD, a rappelé l'indicateur des valeurs du parti. L'honnêteté en politique signifie servir la cause et la solution, et non viser le succès à court terme.

Le secrétaire d'État Roberto Balzaretto a quant à lui présenté aux délégués l'accord-cadre entre la Suisse et l'UE. Par la suite, le président du parti, Martin Landolt, a noté que le prix d'un accord-cadre était désormais connu et qu'il incombait désormais au Conseil fédéral et aux partis au pouvoir de soumettre cette question au vote populaire.

Les délégués ont également formulé leur recommandation de vote sur l'initiative contre le mitage, la réforme fiscale RFFA et la révision de la directive de l'UE sur les armes.

NON à l'initiative contre le mitage

Les délégués du PBD ont clairement recommandé de rejeter l'initiative populaire fédérale « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti ». Le conseiller national Hans Grunder a alors souligné que le PBD tient aussi à préserver le paysage cultivé. Toutefois, la loi sur l'aménagement du territoire révisée doit en premier lieu être mise en œuvre, et ses incidences évaluées.

OUI à la révision de la directive de l'UE sur les armes

Le conseiller national Lorenz Hess a expliqué aux délégués les changements apportés au droit suisse sur les armes. Les incidences, notamment pour les chasseurs et tireurs, sont faibles et ne justifient en aucun cas un référendum. Les délégués ont estimé que la mise en péril de l'accord Schengen était très problématique et ont plaidé en faveur de la révision de la directive de l'UE sur les armes.

OUI à la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)

Le projet présenté par Maya Bally, députée au Grand conseil argovien, a fait l'objet de débats animés entre délégués. Bien que l'établissement d'un lien entre le projet fiscal et le financement de l'AVS pose problème sur le plan institutionnel et démocratique, les délégués ont en majorité reconnu l'importance de la réforme fiscale pour la place économique suisse et ont donc recommandé de voter oui.

Renseignements :

Martin Landolt, conseiller national, 079 620 08 51

12.01.2019